

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs

Aux caissiers de sections :

Messieurs et chers collègues,

Les nombreux avis des sections que contient ce numéro concernant l'encaissement des cotisations 1955 devraient me dispenser de vous rappeler que tous les formulaires de fin d'année sont à retourner chez le caissier central pour le 10 décembre. Cependant, comme chaque année certains caissiers se font tirer l'oreille, c'est à eux que je m'adresse tout spécialement pour leur demander de faire diligence et, si possible, d'arriver dans les délais.

Il faudrait absolument qu'avant le 1er janvier tous les radiés nous soient connus afin d'éviter de leur expédier le journal de janvier.

Allons, chers collègues caissiers, un bon mouvement et tout sera parfait cette année. D'avance nous vous en remercions.

La cotisation reste fixée à 7 fr. pour la Romande, assurances comprises.

Le caissier central.

Vétérans

Les présidents des sections sont priés d'annoncer au soussigné, pour le 15 janvier au plus tard, le ou les vétérans qui auront droit soit au gobelet soit au plateau offert par la Romande, pour 35 ou 50 ans de sociétariat.

L. LOUP. Fleurier.

Marché du sucre

Comme les dernières semaines de septembre ont manqué de soleil, la teneur en sucre des betteraves en Europe est plutôt décevante. De ce fait les prix du sucre raffiné ont augmenté de quelques francs.

16. X. 54.

Concours de ruchers

Section d'Entremont : 1 concourant

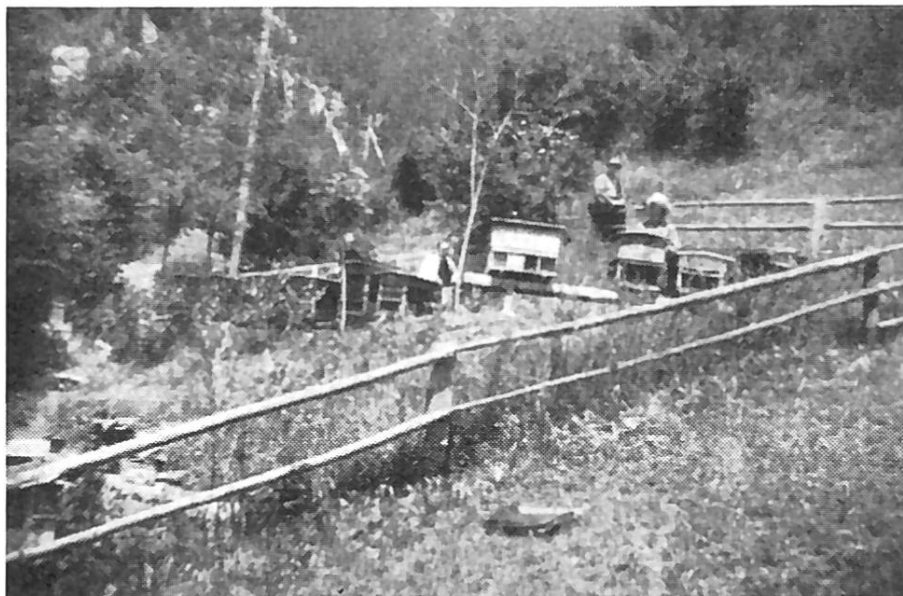
1. *PERRAUDIN Alfred, Cotterg, Bagne, alt. 900 m. Catégorie III.*

16 ruches D.T. — 6 nuclei — 3 essaims.

Ce rucher, bien orienté, est dans une situation idéale. Les abords propres sont aménagés avec goût. Un coup de peinture ne nuirait pas à l'ensemble !

De fortes populations logent sur des rayons renouvelés périodiquement. Attention à la qualité du fil de fer qui, par places, empêche une construction régulière. Ses essaims, fort beaux, gagneraient à disposer de plus de place. Les cellules d'essaimage servent à faire des nuclei. L'apiculteur, un peu lent, travaille avec calme et ses connaissances théoriques sont bonnes.

Pointage : 10, 9, 8, 10, 9, 9, 10, 9, 8, 9 = 91 points. *Médaille d'or.*



*Rucher de
Perrandin Alfred
à Cotterg,
Bagnes*

*Situation idéale
à 900 m. d'altitude*

Section de St-Maurice : 10 concourants

1. GAY DES COMBES Henri, Finhaut, al. 1250 m. Catégorie III.

Joli pavillon bien situé ; les abords sont à aménager. L'eau de la montagne sert d'abreuvoir. En l'absence du père, c'est un garçon de 15 ans, très méritant, qui fournit le travail demandé. Les populations sont bonnes, mais reines et rayons sont à renouveler plus régulièrement. Les corps de ruches ont peu de nourriture et les annotations sont insuffisantes. La comptabilité est à compléter. Nous avons constaté un extracteur à 3 cadres. Bravo pour la réclame concernant la vente du miel !

Pointage : 8, 7, 7, 8, 8, 7, 6, 6, 7, 7 = 71 points. *Médaille de bronze.*

2. COQUOZ Benoît, Finhaut, alt. 1250 m. Catégorie III.

10 ruches D.B., 6 nuclei.

Beau pavillon hélas en partie vide à cause de la maladie de l'apiculteur. Le rucher a été préparé pour le concours ! Bravo. L'exposition est bonne et les abords sont propres. Les populations ont souffert du noséma. Les reines sont régulièrement renouvelées et marquées depuis cette année. La récolte donne et les provisions sont bonnes. Les annotations figurent sur un carnet et non à la ruche. Cet apiculteur courageux malgré une longue maladie, travaille calmement et méthodiquement ; ses connaissances sont bonnes. La comptabilité est à compléter.

Pointage : 8, 8, 8, 9, 9, 8, 9, 8, 7, 8 = 82 points. *Médaille d'argent.*

3. *VOEFFRAY Henri, Le Trétien, alt. 1062 m. Catégorie III.*

16 ruches D.B. — 2 essaims — 1 nuclei.

Magnifique exemple de ténacité dans la lutte contre la neige. Les travaux de protection ont été érigés par l'apiculteur lui-même. C'est un beau rucher, propre, aménagé avec goût ; ingénieux abreuvoir. Les reines sont régulièrement renouvelées et les populations fortes. Nous avons constaté un bel essaim, entièrement sur gaufrées, toutes construites. Chaque colonie a ses annotations sur fiches. Cet apiculteur travaille avec calme ; ses connaissances théoriques sont bonnes et tout est dans un parfait état de propreté. Le laboratoire indépendant est fort bien aménagé.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 8, 10, 10, 9, 9 = 93 points. *Médaille d'or.*

4. *DECAILLET Marcel, Les Granges-Salvan, alt. 1000 m. Catégorie III.*

16 ruches D.B.

Rucher bien situé. Les abords gagneraient à être aménagés. L'apiculteur profite des cellules royales pour former de beaux nuclei qui, malheureusement, manquent de place. Les rayons sont beaux, propres et la ponte est bonne. La récolte donne, mais les provisions manquent dans le corps de ruche. Les annotations simples doivent être complétées ainsi que la comptabilité. Cet apiculteur connaît bien son métier et possède de solides connaissances théoriques.

Pointage . 9, 9, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 8, 9 = 91 points. *Médaille d'or.*

*Rucher de
Décaillet Marcel
à
Les Granges-Salvan
altitude 1000 m.*

*C'est bien
d'intéresser
les enfants à la
vie des abeilles*



5. *GAY Marc, Salvan, alt. 900 m. Catégorie III.*

7 ruches D.B. — 1 nuclei.

Le rucher est bien situé mais trop ombragé et doit souffrir de l'humidité. L'apiculteur construit lui-même une partie de ses ruches, ne renouvelle pas régulièrement ses rayons ni ses reines. Les populations faibles ont peu de provisions. Les nourrisseurs pratiques sont confectionnés avec des boîtes de conserve. Les annotations sont à compléter ainsi que la comptabilité. Un peu de nervosité chez cet apiculteur dont les connaissances théoriques sont bonnes.

Pointage : 9, 8, 7, 6, 6, 5, 6, 7, 8, 9 = 71 points. *Médaille de bronze.*

6. *POCHON Alphonse, St-Maurice, alt. 460 m. Catégorie III.*

7 ruches D.B. — 3 nuclei.

Le rucher à Collonges est très bien exposé. Nous avons vu une ruche avec 3 entrées. Les abords sont propres, mais pourquoi ne pas faire disparaître les traces de dysenterie ? Les populations de force moyenne manquent de provision. Les rayons demandent à être renouvelés. Comptabilité par recettes et dépenses, à compléter ainsi que les annotations. Cet apiculteur entreprenant gagnerait à travailler avec calme et à améliorer ses connaissances théoriques.

Pointage : 10, 8, 8, 8, 9, 8, 6, 8, 7, 7 = 79 points. *Métaille de bronze.*

7. *GAY Aloys, St-Maurice, alt. 460 m. Catégorie III.*

8 ruches D.B. — 1 essaim volage.

Le rucher, situé à Evionnaz, est trop orienté vers le sud-ouest. Un passage devrait être aménagé devant les ruches : c'est un terrain d'études ! Les populations fortes sont logées sur de beaux rayons renouvelés régulièrement. Ne fait pas d'élevage, mais profite de l'essaimage pour renouveler ses reines. Les annotations sont incomplètes ainsi que la comptabilité. Du calme, parfaire les connaissances théoriques et tout ira bien.

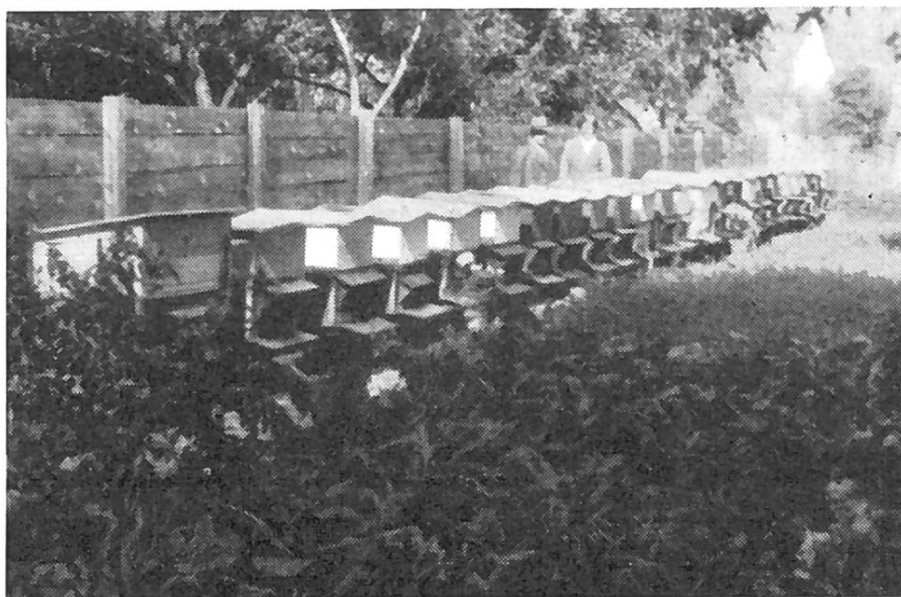
Pointage : 8, 8, 9, 9, 8, 7, 7, 8, 7, 6 = 77 points. *Médaille de bronze.*

8. *RICHARD Victor, Evionnaz, alt. 460 m. Catégorie III.*

16 ruches D.B. — 8 essaims. — 1 nuclei.

Rucher bien exposé, soigné avec goût. Un passage gravelé est aménagé devant les ruches ainsi qu'un abreuvoir. L'apiculteur fabrique lui-même ses ruches et respecte les dimensions. Les populations très fortes logent sur de beaux rayons, régulièrement renouvelés. L'apiculteur ne fait pas l'élevage, mais achète ses reines et profite des cellules royales. La récolte est moyenne mais, dans le corps de ruche les provisions sont bonnes. Le matériel est au complet dans un fort beau laboratoire. Légèrement ému par le jury, cet apiculteur s'en est très bien tiré. A relever le cran dont il a fait preuve vis-à-vis de l'autorité cantonale lors de l'expropriation d'une partie du terrain où était placé son rucher.

Pointage : 10, 10, 10, 10, 9, 8, 8, 10, 8, 9 = 92 points. *Médaille d'or.*



*Rucher de
Richard Victor
à Evionnaz*

*Un exemple à
suivre*

9. *MUGNIER Albert, La Preysel/St-Maurice, alt. 450 m. Catégorie III.*

7 ruches D.B. — 2 essaims.

Rucher bien situé, dans un jardin, avec une belle plantation de lavadin et un abreuvoir fort original formé avec des bouchons. Les populations fortes mériteraient de meilleurs rayons. 4 essaims sont entièrement sur gaufrées construites. Après essaimage, une ruche n'a pas été suivie et est devenue bourdonneuse. La récolte donne, les provisions sont bonnes. Les annotations et la comptabilité sont à compléter.

Pointage : 9, 9, 8, 9, 9, 9, 7, 9, 4, 8 = 81 points. *Médaille d'argent.*

10. *RICHARD Amédée, St-Maurice, alt. 440 m. Catégorie II.*

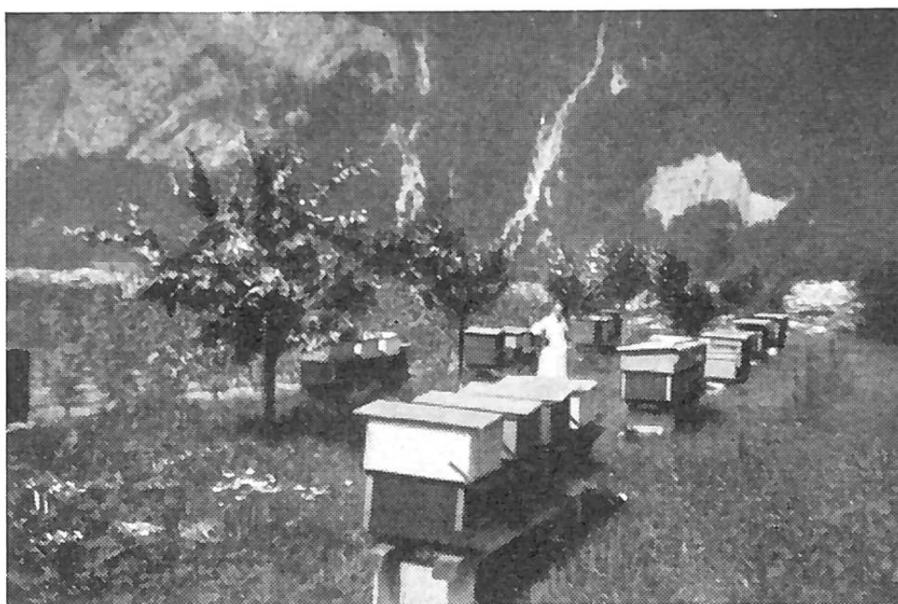
40 ruches D.B. — 6 essaims. — 7 nuclei.

Le rucher, au Bois Noir, est dans une situation idéale. Tout est propre et en ordre. Les populations bonnes logent sur des cadres régulièrement renouvelés. Le matériel est au complet dans un laboratoire bien installé. Les annotations sont bonnes. Cet excellent praticien travaille avec rapidité et sûreté, mais aurait intérêt à compléter ses connaissances théoriques.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 10, 10, 10, 9, 8, 10 = 131 points.
Médaille d'or.

*Rucher de
Richard Amédée
à St-Maurice
au Bois Noir

Honneur
à un praticien
de mérite*



Section de Martigny : 4 concourants

1. *BLANCHET Emile, Leytron, alt. 450 m. Catégorie III.*

9 ruches D.B. — 1 essaim.

L'orientation est bonne mais le rucher trop ombragé. La propreté laisse à désirer et les abords devraient être mieux entretenus. Les populations sont plutôt faibles ; les rayons gagneraient à être renouvelés plus régulièrement. Il y a peu d'annotations et la comptabilité n'est pas complète. Les connaissances théoriques sont insuffisantes. Cet apiculteur, vétéran de la S.A.R., mérite indulgence ; nous avons eu le plaisir de trinquer avec son gobelet.

Pointage : 8, 9, 8, 8, 7, 6, 8, 7, 6, 6 = 73 points. *Médaille de bronze.*

2. *RODUIT Adrien, Fully, alt. 460 m. Catégorie III.*

20 ruches D.B.

M. Roduit, apiculteur méritant, est membre de la S.A.R. depuis 1916. Bravo pour votre originale ruche dans un tronc d'arbre, sur un prunier. Les 5 beaux « couteaux » y contenus nous ont vraiment fait envie. Le rucher est bien exposé, un peu à l'ombre. Vu le mauvais temps, une ruche fut transportée, pour visite, sur l'aire de la grange. Instant dramatique, une ouverture camouflée fit perdre pied à l'ami Marcel et faillit l'envoyer faire connaissance avec la gent cornée... Trêve de plaisanterie !

La récolte donne, mais il y a peu de provisions dans le corps de ruche. Les reines sont renouvelées régulièrement. Les connaissances théoriques et pratiques dénotent une longue expérience. Les annotations et la comptabilité sont à compléter ; l'âge respectable du concourant explique la chose.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 10, 8, 8, 9, 8, 9 = 91 points. *Médaille d'or.*



*Rucher de
Roduit Adrien
à Fully*

*Félicitations
à ce vétéran
de l'apiculture*

3. *CLERC Firmin, Martigny-Bourg, alt. 450 m. Catégorie III.*

19 ruches pastorales D.B. et 3 essaims à Bourg St-Pierre, alt. 1610 m.

14 nuclei à Martigny-Bourg.

Bourg-St-Pierre : magnifique emplacement à l'abri des courants, l'ordre y est parfait. *A Martigny*, l'ombre domine ! Les populations fortes logent sur de beaux rayons régulièrement renouvelés. L'apiculteur a marqué 1 reine en présence du jury. Le matériel d'élevage est à compléter. Les annotations figurent dans un cahier et devraient être plus détaillées. Ce praticien travaille avec calme et ses connaissances théoriques sont bonnes.

Pointage : 10, 9, 10, 10, 9, 9, 9, 9, 8, 9 = 92 points. *Médaille d'or.*

*Rucher de
Clerc Firmin
à Martigny-Bourg
L'apiculture
pastorale
à son charme dans
le site merveilleux
de Bourg-St-Pierre*



4. FLUCKIGER RODOLPHE, Martigny-Ville, alt. 450 m. Catégorie II.

24 ruches pastorales D.B. à la Caffé, rte de la Forclaz, alt. 1400 m.

13 nuclei à Martigny-Ville, alt. 450 m.

Quelle belle exploitation. En langage sportif, on dirait « ça frise le professionnalisme ». Cet apiculteur n'a pas craint d'engager des capitaux fort conséquents pour être à l'avant-garde du progrès.

A « La Caffé », les ruches pastorales sont dans une situation merveilleuse. Les populations fortes, logent sur de très beaux rayons. Par-ci par là, le fil de fer a empêché une construction régulière. Un rucher ou l'autre pourrait être plus peuplés. Toutes les reines sont marquées. Les indications de sélection seraient utiles. Le matériel est au complet dans un fort beau laboratoire. Nous avons admiré une bascule électrique avec enregistrement automatique sur rouleau. Ce praticien travaille avec calme et sûreté et ses connaissances théoriques sont bonnes.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 10 = 136 points.

Médaille d'or.

Le jury propose d'accorder à cet apiculteur émérite la médaille de la Société romande d'agriculture.

Récapitulation

Section d'Entremont : 1 médaille d'or.

Section de St-Maurice : 4 médailles d'or, 2 médailles d'argent, 4 médailles de bronze.

Section de Martigny : 3 médailles d'or, 1 médaille de bronze.

Au total : 8 médailles d'or, 2 médailles d'argent, 5 médailles de bronze.

Vuarrengelet et Lentigny, le 5 août 1954.

LE JURY :

Le secrétaire : F. Ridoux. Le membre : M. Crittin. Le président : A. Gonet.